



COUVERTURE MOBILE

Information

Projet « New Deal Mobile » (Couverture Zone Blanche)

La crise sanitaire que nous vivons n'a fait que confirmer le caractère essentiel du numérique dans notre quotidien. Cette période a de plus mis en lumière les inégalités au sein de la population française en matière d'accès aux réseaux de communications électroniques. Si la crise sanitaire a conforté les politiques publiques de déploiement des infrastructures numériques lancées par le gouvernement depuis 2017, elle a également fait émerger une attente légitime d'accélération du **déploiement des pylônes de téléphonie mobile dans les zones peu ou mal couvertes.**

La réponse réside dans le « New Deal Mobile », accord de 2018 entre l'État et les opérateurs, qui porte aujourd'hui ses effets dans les territoires.

A ce titre, un arrêté publié le 1^{er} Février 2022 définit une nouvelle liste de zones en souffrances (dont **Ozillac** et **Fontaines d'Ozillac**) au sein desquelles **les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans 24 Mois.**

Suite à la publication de cet arrêté, l'opérateur leader, **Free Mobile**, a été désigné pour assurer le déploiement de cette couverture sur les 2 communes : Ozillac et Fontaines d'Ozillac,

La construction et la mise en service de l'antenne se fera dans les deux ans à venir.

Elle sera positionnée à **proximité du château d'eau** sur la parcelle YD 34 (appartenant à Mr Loiseau), commune de Fontaines d'Ozillac.

Tous les opérateurs pourront utiliser ce support.

Un **dossier d'information** concernant ce projet sera mis à disposition du public à la mairie de Fontaines d'Ozillac et sur le site internet de la commune courant Juin.